

## Secteur Relations Internationales - Fête de la Ville de TVER - Participation d'artistes bisontins à l'animation de la ville

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Chaque année, la Ville de Tver convie toutes ses villes jumelées à sa traditionnelle fête populaire.

Cette année étant celle du 10<sup>ème</sup> anniversaire des relations entre Besançon et Tver, notre ville est l'invitée d'honneur de cette manifestation.

Outre une délégation officielle, la Ville de Tver a demandé que des artistes bisontins puissent animer les rues de la ville. Leur hébergement étant assuré par la Ville de Tver, il est demandé à la Ville de Besançon de prendre en charge le coût du transport de ces artistes.

Le Service Relations Extérieures, chargé de choisir les artistes, a retenu :

- Hervé DEMET, mime-comédien, et Jean-Yves PÉRON, pianiste ;
- Francis TAILLARD, joueur d'orgue de Barbarie.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser la dépense correspondant aux frais de transport de ces trois artistes, soit 9 546 F.

En cas d'accord, cette dépense sera imputée sur les crédits du service Relations Extérieures, chapitre 92.06.6256.94036. 00400.

«**Mme WEINMAN** : Monsieur le Maire, je voulais juste savoir quand avait eu lieu la manifestation.

**M. LE MAIRE** : C'est à l'occasion du dixième anniversaire de nos relations, j'y étais en juin et nos amis de Tver viennent cette semaine à Besançon, intéressés par Micronora notamment».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

*Récépissé préfectoral du 29 septembre 1998.*